



# INFO N°18

Limeuil,  
août 2010

## “Histoires de mauvais perdants”

Vous vous rappelez certainement du déroulement des dernières élections municipales de 2008.

Trois listes étaient en présence.

La liste du maire sortant, la liste Avenir Limeuil animée par le maire actuel et la liste animée par Monsieur et Madame Ninnin et Madame Mallemouche.

La liste Avenir Limeuil a obtenu 8 conseillers sur 11, la liste du maire sortant 3 conseillers et la liste de Monsieur Ninnin aucun élu.

Comme dans toute commune, ce résultat démocratique aurait dû normalement être accepté par tous.

Toutefois, la liste de Monsieur Ninnin (regroupant la plupart des animateurs des associations de Limeuil et n'ayant pas obtenu d'élus) a commencé une guerre de tranchée digne d'un vaudeville.

Peu de temps après l'élection de mars 2008, une association de défense et de sauvegarde du patrimoine et des intérêts de Limeuil a été créée sous la présidence de Madame Monginet.

Cette association s'est empressée de déposer dès 2008 une plainte auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux pour : “ dilapidation des ressources de la commune, dépenses inconsidérées, mauvaise gestion des conseils municipaux, etc.”.

Après lecture de nos arguments en réponse, cette plainte a été rejetée par le Tribunal Administratif le 3 novembre 2009.

Après neuf mois d'effort pour redresser les finances de la commune, l'excédent de fonctionnement de la commune en 2008 s'est élevé à environ 72 000€, valeur jamais atteinte dans le passé.

L'excédent de fonctionnement pour 2009 a continué à progresser et a atteint environ 109 000€.

Ces deux excédents nous ont permis de rembourser un prêt relais contracté avant 2008 et de financer une partie des travaux du forage et de la station de pompage.

Bien entendu, ces charmantes équipes n'ont pas cessé leur refus du résultat des élections et elles se sont opposées à la plupart des décisions du Conseil Municipal.

Lorsque nous avons lancé, en 2009, l'idée des marchés nocturnes, toutes les associations de Limeuil se sont détournées du projet. Après le succès de l'été 2009, nous avons à nouveau proposé aux associations de Limeuil de reprendre la gestion de ces marchés. La réponse est arrivée par un courrier signé par tous les présidents des associations, considérant que les marchés nocturnes ne convenaient pas à Limeuil !

Cela n'a finalement pas empêché les associations de Limeuil d'organiser le repas de la Confluence le 6 août dernier !!! Ce fut un magnifique succès, prouvant l'intérêt des touristes pour cette solution.

Jusqu'à présent, nous avons décidé de ne pas répondre à ces attaques.

Un incident grave survenu ces derniers jours, nous oblige à vous tenir informés de certaines méthodes.

Peu après notre élection, nous avons découvert l'état d'insécurité qui existait dans l'école maternelle de Limeuil, insécurité que nous ne pouvions pas faire supporter plus longtemps aux enfants, à leurs parents, au directeur de l'école et à la municipalité. Nous avons fait faire un audit par le Bureau d'Etudes SOCOTEC pour évaluer les risques. Le rapport de SOCOTEC a mis en évidence :

- la non-conformité de toute l'installation électrique,
- des vitrages non-conformes aux règles de sécurité élémentaires,
- une chaufferie ne respectant pas les normes de sécurité incendie,
- une isolation thermique déplorable entraînant une consommation de fioul considérable,
- et une cantine ne satisfaisant pas les recommandations des services sanitaires.

Devant cette situation, le Conseil Municipal a lancé le projet de mise aux normes de l'école dans l'objectif de réaliser les travaux au cours de l'été 2010.

Ces travaux sont soutenus par l'Etat au travers de la Dotation Générale d'Equipements, par le Conseil Général de la Dordogne au titre de la subvention de maintien de service public et de la subvention de contrat d'objectif.

Pour des raisons encore inconnues, le permis de construire déposé le 31 mai 2010 et considéré comme complet le 24 juin 2010 n'a pas été signé dans les délais pour pouvoir permettre le démarrage des travaux le 2 juillet, alors que toutes les pièces nécessaires avaient été fournies dans les délais !

Devant cette situation et sachant que le permis de construire déposé était conforme, j'ai pris le risque de commencer les travaux.

A notre grande surprise, nous avons été prévenus que l'association de défense et de sauvegarde du patrimoine et des intérêts de Limeuil, présidée par Madame Monginet, avait déposée une plainte contre le maire pour chantier démarré sans permis.

Il est bien clair que cela aurait bien plu à ces mauvais perdants, qui n'acceptent pas un vote démocratique, que le chantier soit arrêté définitivement et qu'ainsi les enfants de notre maternelle ne puissent pas reprendre le chemin de l'école de Limeuil début septembre 2010 en raison d'une mauvaise gestion de l'équipe municipale !!!

Prendre en otage les enfants de la maternelle de Limeuil pour satisfaire de médiocres rancunes électorales c'est une bien triste image donnée par ceux qui avaient souhaité gérer notre commune dans l'intérêt de tous et non uniquement des membres de leur liste.

Le chantier de l'école se poursuivant, nous avons pu observer Monsieur et Madame Mallemouche photographe, au travers des vitres, les ouvriers continuant à travailler pour respecter les délais. Il est sûr que nos générations futures auront un reportage exhaustif du chantier et de toutes ses phases !

Nous voulions vous relater ces faits, car nous pensons qu'il y a quelques limites au non respect de la démocratie ainsi qu'aux critiques et combats partisans qui desservent la commune et ses habitants.

Le chantier de l'école se poursuit et sera terminé pour la prochaine rentrée scolaire, à l'exception des façades extérieures qui seront rénovées en septembre. Ainsi, nos enfants pourront passer une année scolaire 2010/2011 dans une école maternelle entièrement rénovée et satisfaisant toutes les normes de sécurité requises.

Le chantier de renforcement du forage de Fongaufié et la construction de la nouvelle station de pompage sont terminés.

Le chantier de l'assainissement collectif du bourg commencera en novembre 2010 et s'achèvera en décembre 2011.

Les premières études de rénovation de la place du Port et du centre bourg ont démarré en juin 2010.

Ainsi, vous pouvez constater que malgré les critiques stériles nous respectons nos engagements de la campagne électorale et nous continuerons à les respecter.

En conclusion, l'équipe municipale Avenir Limeuil souhaite que tous acceptent de travailler avec nous dans l'intérêt de notre commune.

L'équipe municipale.